

Rapport commission MI – demande de crédit pour la réfection de la toiture plate à l'école de Lully

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance ordinaire le 4 mars 2024 la commission Mobilité et Infrastructures a étudié la demande de crédit MI 15-2024-51 pour la réfection de la toiture plate à l'école de Lully d'un montant de CHF 71'000.- TTC.

Les toitures plates de cette école devant les entrées principales des deux bâtiments primaire et élémentaire présentent des fuites, à l'extérieur des bâtiments mais pénétrant également à l'intérieur, au moins pour le bâtiment primaire.

Il est rappelé que cette école a 50 ans et que ce sont les premiers travaux nécessaires sur ces toits plats, de plus pas dans leur entièreté ; seule une surface d'environ 115 m² est concernée.

Les travaux ne nécessitant pas d'autorisation de construire seront menés durant les vacances d'été.

Quelques questions concernant la durabilité et l'entretien courant de l'école sont posées. Monsieur Gothuey répond que cette école est dans l'ensemble en bon état, malgré quelques petits soucis au niveau de l'aula. Les vitres ont été changées il y a environ 10 ans, le sol de la salle de gym a été refait il y a 5 ans et les indices énergétiques sont plutôt bons.

Un commissaire propose, au vu du montant et de la nécessité avérée des travaux, de voter cette demande de crédit lors de cette séance. Les commissaires approuvent et vous recommandent par

9 pour (9 membres présents)

D'accepter la demande de crédit pour la réfection de la toiture plate à l'école de Lully d'un montant de CHF 71'000.- TTC

Bernex, le 5 mars 2024

La rapporteuse
Sandra Marconi